

Avis émis le : **10-01-2007**
 Numéro du dossier : **A07-AC-01**

Conformément à :

- _ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1),
- _ la Loi sur les biens culturels (chapitre IV),
- _ l'article 89,5 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis.

DEMANDEUR D'AVIS

Nom : Conseil du patrimoine de Montréal
 Personne contact :
 Adresse : 303, rue Notre-Dame E, 1^{er} étage
 Bureau 1.150
 Arrondissement :
 Code postal : H2Y 3Y8
 Téléphone : 514-872-4055
 Télécopieur : 514-872-2235
 Courriel : cpm@ville.montreal.qc.ca

LIEU VISÉ

Bâtiment ou site visé : Dépendance
 Adresse : 2012, boulevard Gouin Est
 Arrondissement : Ahuntsic-Cartierville
 Lot (s) :
 Statut juridique :
 - Provincial :
 - Municipal : Site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet
 - Fédéral :
 Autre reconnaissance : Voie panoramique et patrimoniale

NATURE DES TRAVAUX

Une demande de démolition du hangar a été déposée.

AUTRES INSTANCES

Le Comité consultatif d'urbanisme devra émettre une recommandation au conseil d'arrondissement.

HISTORIQUE

Le bâtiment secondaire fait partie du terrain de la maison sise au 2012, boulevard Gouin Est. Celui-ci est situé à l'angle du boulevard Gouin Est et de la rue Hamelin.

L'édifice principal, nommé Maison Paquet, aurait été construit entre 1865 et 1870

- 1903 : le bâtiment sert de magasin général; il conserve une vocation commerciale possiblement jusqu'en 1980. (selon les plans d'occupation du sol, en 1949, c'est une lingerie et un électricien, en 1975, un nettoyeur et une imprimerie).
- 1956 : création du parc Lomer-Gouin. Ce parc est implanté sur tout l'îlot, une seule propriété privée demeure; la maison Paquet.

Deux propriétés étaient situées de part et d'autre du parc lors de la constitution. L'une d'entre elle, située à l'angle de la rue Saint-Firmin est vendue en 1971, à la ville de Montréal. Elle est démolie et le terrain amalgamé au parc. L'autre est toujours présente, c'est le 2010, boulevard Gouin Est, au coin opposé, près de la rue Hamelin.

Le nom du parc est donné en souvenir de Sir Lomer Gouin (1861-1929), premier ministre (1905-1920) et lieutenant gouverneur (1929) de la province de Québec. (*Les rues de Montréal* 1995).

Le parc est diminué de la moitié, lors de l'ouverture en 1973, de la rue Jean-Noré (parallèle au boulevard Gouin). La section sud est lotie et construite en 1978.

- 1973 : achat par la ville de Jean-Louis de Chatigny, pour des fins d'agrandissement du parc Lomer-Gouin (règlement municipal no. 5846).
- 1976 : la maison est sauvée de la démolition (Consaur ; fiche 11)
- 1981 : rénovation de la maison en triplex par la Société municipale d'habitation de Montréal (SMHM). SOMHAM, architectes, Paul Carrier et Associés ingénieur.

On y démolit alors un bâtiment annexe d'un étage surmonté d'une galerie qui est adjacent au bâtiment principal mais le hangar reste intouché.

Ville de Montréal vend à la Société municipale d'habitation

- 1982 : SMHM vend à un privé. Il y aura ensuite une opération de transformation en condominium.

L'ancien village du Sault-au-Récollet est constitué en site du patrimoine en 1992. On reconnaît alors son importance pour la diversité de son architecture et de ses paysages et de son cadre géographique exceptionnel. L'importance et la diversité de son architecture ainsi que la qualité exceptionnelle de son patrimoine résidentiel est remarquée. On y signale l'importance de la conservation du village dont l'importance historique est soulignée comme une valeur.

Depuis la constitution du site du patrimoine, deux demandes ont été déposées pour la démolition de cette dépendance.

- 1992 : demande au CCMPBC pour une subdivision de l'immeuble pour y construire deux maisons semi détachées sur le terrain arrière de la maison.
 - Avis défavorable à la subdivision.
- 2004 : demande au CPM pour effectuer un échange de terrain avec le parc, entreprendre la démolition de la dépendance pour permettre la construction d'un nouveau garage.
 - Avis défavorable à la démolition émis (A04-AC-03)

DESCRIPTION DU PROJET

Le bâtiment secondaire est situé à l'arrière de la maison (2012, boulevard Gouin Est), il est directement accessible à partir de la rue Hamelin. Un relevé du terrain, réalisé le 25 novembre 1988 pour la SOMHAM, montre un chemin de gravelle en forme de demi-lune sur la rue Hamelin, passant devant le hangar, derrière la maison. Maintenant, c'est une allée droite de terre battue qui mène vers le bâtiment secondaire.

La dépendance, qui occupe environ ¼ de la superficie du terrain derrière la maison. est constituée de deux éléments; la dépendance, désigne le volume le plus grand, tandis que le garage, d'une dimension plus réduite est adjacent à une des faces de la dépendance.

La dépendance est une construction de plan rectangulaire d'une dimension de 11,70 m par 5,60m, un étage et demi de hauteur. Il est entièrement de bois et repose sur une assise en béton. Les murs en charpente claire, assemblée par des chevilles de bois, sont recouverts de planches verticales à couvre-joint. L'extérieur est peint de couleur vert-bleu. La toiture à deux eaux avec coyau est recouverte de tôle pincée.

Même s'il s'agit d'un édifice utilitaire, il est construit avec une certaine attention aux détails; notons le coyau au bas de la toiture et la planche à couvre joints. Plusieurs ouvertures sont présentes sur les trois des faces visibles du bâtiment. On compte une ouverture dans le pignon de la façade nord, celle sur la rue Hamelin comporte deux portes simples, de part et d'autre d'une petite fenêtre obstruée, puis deux portes doubles, dont une est plus haute d'environ un tiers. Une trappe est aussi présente environ au centre, sous la ligne du toit. Sur la face sud, on voit une ouverture placardée dans le pignon, puis la face ouest présente trois ouvertures obstruées. À noter que ces obstructions sont toutes, à l'exception d'une seule, peintes de la même couleur que l'ensemble du bâtiment.

L'intérieur est subdivisé en trois sections, divisées par des murs de planches verticales. Le plancher est composé de larges planches. Il n'y a pas de finition particulière à l'intérieur à l'exception du plafond de la section du centre est qui est fini avec une planche à couvre joint moulurée. On accède à l'espace grenier par les deux pièces aux extrémités. L'espace de droite n'a pas de plafond.

Un garage double est adjoint sur le côté nord. Il est d'une dimension de 6,39 X 8,88 m. Ce garage, composé d'une structure de bois, est recouvert de papier brique sur la face ouest, donnant sur la rue Hamelin et de tôle sur deux autres côtés. Sa toiture est à faible pente, possiblement de papier goudronné et gravillons.

Pour l'instant, aucun projet n'est proposé pour remplacer la dépendance.

ANALYSE DU PROJET

La maison Paquet apparaît dans pratiquement toutes les publications et circuits patrimoniaux produits sur le Sault-au-Récollet. Les textes font souvent référence à la présence de la dépendance. On identifie cette dépendance comme l'unique vestige du quartier des édifices commerciaux du siècle dernier. Une étude sur l'histoire de Sault-au-Récollet, réalisée en 1992, note que cette remise et celle située derrière la maison Dagenais (2900, boulevard Gouin est) sont parmi les rares dépendances anciennes du Sault. Cette dernière n'apparaît pas sur l'orthophoto de 2002.

Ce site du patrimoine est constitué en partie pour commémorer l'importance d'un village, son architecture, son organisation spatiale et sa valeur historique. L'environnement bâti qui a été reconnu et qui mérite d'être conservé est constitué d'ensembles de groupes de constructions; un noyau villageois, un boulevard bordé de maisons, de commerces, d'institutions, des terrains avec la maison, un aménagement des arbres, des dépendances et des maisons composées à partir de différents matériaux, avec des éléments décoratifs.

Les dépendances faisaient partie intégrante des villages. Ces structures prenaient différentes formes selon l'usage. Elles répondaient à un besoin de rangement pour des équipements accessoires, de la machinerie, des objets et des denrées. Ces constructions deviennent tout particulièrement fragile lorsqu'il n'y a plus de fonction, puisque leur entretien est délaissé. Elles sont aussi un complément au bâtiment principal. La maison Paquet fut durant plusieurs années un magasin général; il est fort possible que la dépendance ait servi alors d'entrepôt pour le magasin. Cette hypothèse pourrait expliquer le soin apporté à sa finition et sa dimension.

Cette maison et son hangar sont situés sur un coin de rue et ont un dégagement maximal par la présence du parc Lomer-Gouin. Ils ont ainsi une très grande visibilité.

Il est important de souligner et de reconnaître l'apport de ce type de construction à la richesse du territoire et, tout particulièrement, à la zone reconnue et constituée en site du patrimoine, en 1992. Un examen sommaire des dépendances, à l'intérieur du périmètre du site du patrimoine, nous révèle que déjà 40% des éléments en place, en 1992, ont été démolis.

Avis du Conseil du patrimoine de Montréal

CONSIDÉRANT que la dépendance se trouve maintenant à l'intérieur du site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet;

CONSIDÉRANT que les dépendances faisaient partie du paysage villageois que l'on reconnaît;

CONSIDÉRANT que déjà 40% de ces dépendances ont été démolies;

CONSIDÉRANT la très grande visibilité de cette construction;

CONSIDÉRANT les décisions antérieures du CCMPBC et du CPM concernant des demandes similaires;

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis défavorable à la démolition de la dépendance située derrière le 2012, boulevard Gouin Est.



La présidente

Date : 10 janvier 2007

ANNEXE



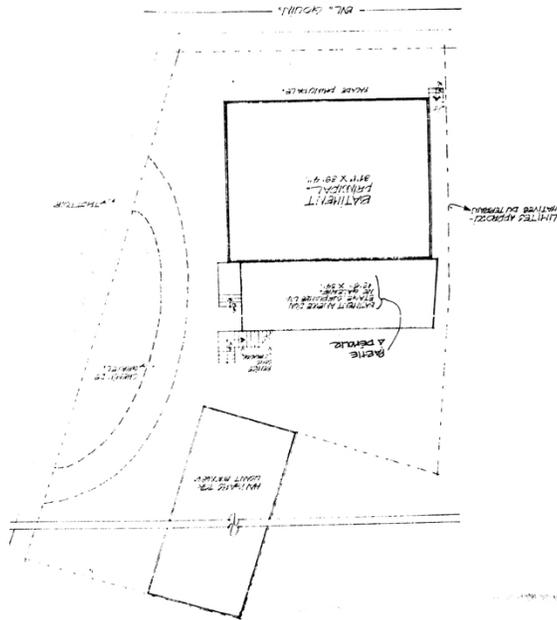
Photo aérienne de 1947



Détail



Underwriters 1953



Plan de masse, SHDM, 1981



Ouverture de la première pièce.



Plancher de bois vu à travers toutes les pièces.



Vue globale de l'espace du centre.



Détail de la planche moulurée qui couvre les joints du plafond de cette section.



Intérieur de la troisième section.



Vue de la charpente du toit.



Revêtement de planches du mur.



Intérieur du garage.